

Protection de l'enfance : rapport Santiago

« La Gironde à pied d'œuvre pour traduire les recommandations en actions »

Le président du département de la Gironde a été auditionné dans le cadre de la commission d'enquête parlementaire portée par la députée Isabelle Santiago sur « les manquements des politiques publiques de protection de l'enfance » dont le rapport est rendu public aujourd'hui.

Le président, les élus et élus du Département se réjouissent que le rapport fasse écho à de nombreuses orientations portées par la Gironde : créer un fonds de financement de protection de l'enfance sur la branche famille de la Sécurité sociale, amplifier les politiques de prévention, assurer une meilleure coordination entre les Départements et l'ARS pour les enfants à multiples vulnérabilités, poursuivre les plans de contrôle dans les structures accueillantes, améliorer la prise en compte de la parole de l'enfant, approfondir le statut des tiers dignes de confiance, instaurer la mise en place d'un parcours de soin coordonné pour la prise en charge de la santé physique et mentale, soutenir la formation des professionnels comme le recommande le Haut Conseil du Travail Social.

En Gironde : La mise à l'œuvre des préconisations du rapport Santiago

En Gironde, le choix a été fait de travailler à la réalisation de nombre de ces recommandations et orientations du rapport Santiago, pour engager le virage de la transformation de la protection de l'enfance, qui se traduit par un rééquilibrage en faveur des mesures de placement à domicile, de prévention et d'alternative au placement.

Après des années d'investissements soutenus pour créer des places en Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) et répondre ainsi à l'augmentation des besoins, le Département fait le choix d'augmenter de 16% le budget dédié à la prévention au placement et de rééquilibrer l'enveloppe budgétaire consacrée aux places d'hébergement collectives. Cette décision politique fait écho aux conclusions du rapport Santiago, mais aussi aux recommandations de la défenseure des droits, de la CNAPE (Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant) et du CESE (Conseil Économique Social et Environnemental).

Comme documenté dans le rapport Santiago, la protection de l'enfance est un écosystème composé d'acteurs départementaux, associatifs et étatiques : cette transformation est une responsabilité collective.

C'est avec une véritable politique d'inclusivité et par des mesures de lutte contre la précarité qu'il faut agir, pour enrayer le continuum des violences.

L'accueil familial, une priorité

En Gironde, depuis plusieurs années, en complémentarité des accueils collectifs, les élus et élus ont porté la création de places à domicile, de petites structures à taille humaine et le recrutement de familles d'accueil

Pour cela, la collectivité a développé des outils de valorisation des métiers et la révision des modalités de rémunération ces 3 dernières années. Cela a permis d'avoir un « solde positif » en 2024 entre les départs et les embauches : au 30 septembre 2024, pour 40 départs, la Gironde comptait 59 embauches.

Le Département salarie 674 assistants familiaux agréés qui accueillent 1 126 enfants.

Un rendez-vous fin avril pour passer des déclarations à l'action

« La Ministre Catherine Vautrin a déclaré vouloir "prendre des décisions budgétaires concertées avec les départements [...] dès la fin avril" : espérons que ce nouveau rendez-vous réponde aux [alertes que nous lançons depuis des années](#). » Jean-Luc Gleyze.

Face à la multiplicité des besoins et à la diversité des situations à prendre en charge, il est nécessaire de construire une politique décentralisée qui fonctionne dans son écosystème : l'engagement plein et entier de l'Etat dans ses missions régaliennes (justice, éducation, santé) est un préalable qui doit être complémentaire d'un juste financement des missions départementales partagées avec leurs partenaires qui œuvrent sur le terrain dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

Les conclusions du rapport le démontrent : malgré un engagement sans faille des professionnels, le secteur de la protection de l'enfance a besoin d'un nouveau souffle. C'est aussi le constat de nombreuses organisations qualifiées. Le temps est

désormais à l'action.

Repères protection de l'enfance en Gironde :

12 000 enfants suivis par le Département
dont 6780 confiés

324 M€ budget consacré à la protection de l'enfance en 2025
1er budget du Département

Contacts presse

Typhaine Cornacchiari : 06 18 18 22 44 - typhaine.cornacchiari@gironde.fr

Anne-Gaëlle McNab : 06 14 50 03 63 - anne-gaelle.mcnab@gironde.fr